Lunel agglo
UNE TERRE DE LIENS

Le mag'

L'information de la **Communauté d'Agglomération**

210
Janvier
2026

Boisseron /// Campagne /// Entre-Vignes /// Galargues /// Garrigues
Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues /// Saint-Just /// Saint-Nazaire de Pézan
Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Villetelle

LUNELAGGLO.FR

L'AGGLO

P. 4 Votre facture d'eau à la loupe

VIVRE ICI

P. 6 Les élections municipales approchent, êtes-vous prêts ?

DE PLUS PRÈS

P. 8 Au cœur de la lutte contre les dépôts sauvages

LE RETOUR **EN IMAGES**

#SPORT
Plus de 1 000 personnes étaient réunies pour la 14e édition de l'Œnotrail du Lunellois à Entre-Vignes, le dimanche 30 novembre. Pour l'occasion, six agents de Lunel Agglo, partenaire de l'évènement, ont couru en arborant fièrement les couleurs de la collectivité. Bravo à tous les participants !

#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Les entrepreneurs du territoire étaient invités, lors d'un Club Pro le 4 décembre dernier, à découvrir le parcours Lunel Agglo'Transitions. L'objectif : les aider gratuitement à construire une stratégie de responsabilité sociétale des entreprises.

#EAU
Le 12 décembre dernier, AquaRhese a organisé une visite sur le territoire de Lunel Agglo afin de faire découvrir aux acteurs de l'eau et aux collectivités le fonctionnement des stations d'épuration locales. Cette initiative a permis de mieux comprendre les actions mises en œuvre par Lunel Agglo pour gérer et préserver durablement la ressource en eau.

COURRIER DES LECTEURS. Une question, une suggestion ? Écrivez-nous à l'adresse journal@lunelagglo.fr
Lunel Agglo 152, chemin des merles - 34403 Lunel cedex. **Tél :** 04 67 83 87 00 ou **par l'intermédiaire du site : www.lunelagglo.fr**

Directeur de la publication : Jérôme Boisson. **Rédacteur en chef** : Direction de la communication de Lunel Agglo. **Rédaction - Maquette :** Service Communication. **Crédits photos** : ©Lunel Agglo, ©Agiteo, ©Hervé Leclair - algodia.com, ©Coste Architecture, ©Maestria Production, ©Grand ensemble Filos, ©Gérard Garcia et Jérôme DRU - Les amis de la Baragogne, ©Dawid, ©PETR Vidourle Camargue, © CNL / © Tom Haugomat pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC, ©Ludo Séverac pour Nat Yot, ©Ville de Saint-Just, ©Musée Médard, ©Ville de Lunel, ©Grenier Thomas Architecte, ©Musée d'Ambrussum, ©Adobe Stock, ©Droits réservés. **Impression :** LPJ-Hippocampe **Distribution :** Lunel Agglo et Contact. Tirage 25 000 exemplaires **ISSN :** 3003-8537 et 3036-4514

NOS PARTENAIRES

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — UNION EUROPÉENNE — La Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée — MINISTÈRE DE LA CULTURE — Hérault — CCI HÉRAULT

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

NOS ENGAGEMENTS

PEFC 10-32-3010 — IMPRIM'VERT

ÉDITO

En ce début d'année 2026, c'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous. Permettez-moi, avant toute chose, de saluer l'engagement quotidien de nos agents. Leur dévouement, leur professionnalisme et leur sens du service public sont les piliers invisibles mais essentiels qui font de Lunel Agglo un territoire dynamique et solidaire. À chacun d'eux, merci pour leur travail au service de tous.

Cette nouvelle année s'annonce riche en projets pour notre intercommunalité. 2026 marquera notamment le démarrage des travaux du centre aquatique intercommunal. Une étape décisive pour ce projet fédérateur qui répondra aux besoins de loisirs, d'apprentissage, de discipline sportive et de bien-être des habitants.

Certains chantiers s'achèveront permettant d'offrir des équipements publics adaptés, performants et accessibles à tous. Le Service enfance et le Pôle Entreprendre réintègreront ainsi leurs locaux rénovés et modernisés.

Enfin, je souhaite à chacun d'entre vous une année 2026 placée sous le signe de la santé, de la réussite et de l'épanouissement. Que cette nouvelle année soit l'occasion de partager, d'innover et de construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Bonne année à toutes et à tous !

Jérôme Boisson
Président
de Lunel Agglo,
Conseiller Départemental
de l'Hérault

PROCHAIN **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

JEUDI 12 FÉVRIER 2025 À 17H
Le lieu vous sera communiqué ultérieurement

VOTRE FACTURE D'EAU À LA LOUPE

ENTRE DISTRIBUTION, ASSAINISSEMENT ET TAXES PUBLIQUES, UNE FACTURE D'EAU PEUT VITE DEVENIR UN CASSE-TÊTE. NOUS L'AVONS PASSÉE AU PEIGNE FIN POUR QUE VOUS COMPRENIEZ CE QUE VOUS PAYEZ ET POURQUOI.

1 POTABILISATION ET DISTRIBUTION DE L'EAU

Abonnement (part délégataire)

Cette partie, c'est le ticket d'entrée au service d'eau potable. Même si vous ne consommez pas, elle garantit que l'eau arrive jusqu'à votre robinet.

Abonnement collectivité

Une contribution fixe qui revient à Lunel Agglo pour investir et renouveler les canalisations.

Consommation (part délégataire)

Ici, vous payez l'eau que vous avez réellement utilisée. Chaque m³ correspond à 1 000 litres d'eau potable. Selon les cas, il est possible d'avoir des tranches par consommation.

Consommation collectivité

Une part du prix de chaque m³ est reversée à la collectivité pour financer les investissements et renouvellements de canalisations.

2 COLLECTE ET DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES

Abonnement (part délégataire)

Comme pour l'eau potable, c'est une part fixe qui garantit que vos eaux usées soient bien évacuées et traitées.

Abonnement collectivité

Une participation locale qui finance les réseaux d'assainissement (égouts, stations d'épuration...).

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
1 Potabilisation et distribution de l'eau						
Abonnement	1	20,2500	20,25		5,50	
Abonnement collectivité	1	1,0000	1,00		5,50	
Consommation	39	0,3116		12,15	5,50	
Consommation collectivité	39	0,7900		30,81	5,50	
Sous-total H.T : potabilisation et distribution de l'eau			**21,25**	**42,96**		**67,74**
2 Collecte et dépollution des eaux usées						
Abonnement	1	21,4900	21,49		10,00	
Abonnement collectivité	1	1,0000	1,00		10,00	
Consommation	39	0,8596		33,52	10,00	
Consommation collectivité	39	0,6140		23,95	10,00	
Sous-total H.T : collecte et dépollution des eaux usées			**22,49**	**57,47**		**87,96**
3 Organismes publics						
Consommation eau potable (Agence de l'eau : AE)	39	0,4300		16,77	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (AE)	39	0,0466		1,82	5,50	
Performance réseaux eau potable (AE)	39	0,0100		0,39	5,50	
Performance systèmes assainissement collectif (AE)	39	0,0100		0,39	10,00	
Sous-total H.T : organismes publics				**19,37**		**20,45**
4 Autres prestations et services+						
Pénalité de retard de paiement	1	12,0000	12,00		0,00	
Sous-total H.T : autres prestations et services+			**12,00**			**12,00**
5 Sous-total général : 175,54 € HT			**55,74**	**119,80**		**188,15**
Total TVA : 12,61 €						
Montant HT 12,00 € TVA (0,00 %) : 0,00 €						
Montant HT 83,19 € TVA (5,50 %) : 4,57 €						
Montant HT 80,35 € TVA (10,00 %) : 8,04 €						
SITUATION DE VOTRE COMPTE						
Solde antérieur						**0,00**
					Montant à régler :	**188,15 €**

DUPLICATA

Consommation

Plus vous utilisez d'eau, plus il y a d'eaux usées à traiter, cette ligne reflète ce coût.

Consommation collectivité

Une part variable reversée à Lunel Agglo pour entretenir et moderniser les installations de canalisations.

3 ORGANISMES PUBLICS

Contribution à l'Agence de l'Eau (AE)

Un financement obligatoire destiné à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Prélèvement sur la ressource (AE)

Cette contribution appliquée au volume d'eau utilisé finance la gestion durable de la ressource.

Performance des réseaux (AE)

Ces lignes soutiennent les programmes publics qui surveillent l'état des réseaux d'eau et encouragent leur amélioration.

Performance assainissement (AE)

Cette contribution aide à maintenir des installations performantes pour traiter les eaux usées.

4 AUTRES PRESTATIONS

Pénalités de retard pour l'abonné

Si un paiement n'est pas fait à temps, cette ligne apparaît comme frais supplémentaires.

5 TOTAL

Le montant final à régler rassemble ce que coûte réellement le service complet de l'eau : production, distribution, traitement, environnement et réseau.

INFOS PRATIQUES

www.lunelagglo.fr.
Rubrique Vivre ici
> Préserver nos ressources

CHALLENGE ENTREPRENDRE EN PAYS DE LUNEL : TROIS PROJETS RÉCOMPENSÉS

APRÈS SIX MOIS DE COACHING, LES TROIS LAURÉATS DU CHALLENGE ENTREPRENDRE SONT DÉSORMAIS CONNUS. RÉUNI LE LUNDI 15 DÉCEMBRE DERNIER À L'ESPACE CASTEL, À LUNEL, LE JURY A RENDU SON VERDICT.

Organisé par BGE Pays de Lunel, en partenariat avec Lunel Agglo ce concours vise à accompagner les porteurs de projets dans le développement de leur activité. Car si avoir une idée est essentiel, sa mise en œuvre constitue souvent la véritable difficulté. Durant les six derniers mois, BGE a ainsi soutenu les candidats afin de transformer leur projet en une entreprise viable et pérenne.

Les partenaires du challenge, experts de la création d'entreprise sur le territoire tels que Via Innova, Initiative Hérault Est, l'ADIE, France Active AIRDIE, les chambres consulaires (CCI Hérault et CMA Hérault), France Travail et la Mission locale, ont également apporté leur expertise, notamment en matière de financement, d'innovation et de formation.
À l'issue des délibérations, trois lauréats ont été désignés par le jury sur les sept candidats, remportant au total 2500 €.

LES GAGNANTS DE CETTE ÉDITION

AUDREY CAMPOS
Pretty Pet Box

Découvrez une box par abonnement destinée aux petits chiens de moins de 10 kg. « Propriétaire d'un petit chien, je passais beaucoup trop de temps à chercher des produits sains, de qualité et réellement adaptés à sa taille, sans danger pour sa santé. Il me tenait à cœur de créer une box chic, élégante et surtout éco responsable.
Je sélectionne principalement des produits issus de créateurs ou d'artisans français. Dès que cela est possible, je privilégie des produits bio ou fabriqués à partir de matériaux recyclés. J'ai rejoint ce dispositif afin d'être accompagnée dans le monde de l'entrepreneuriat, notamment pour les choix de statuts juridiques, les orientations stratégiques et le développement du projet. Mon activité est lancée depuis septembre.
Les 1 000 € remportés vont me permettre d'améliorer le référencement de mon site internet et de continuer à développer et faire rayonner la marque. »
+ d'infos : prettypetbox.com

VIRGINIE DORÉMIEUX ET JÉRÉMY FERREIRA
Pawdog

C'est avant tout l'histoire de deux amis d'enfance qui ont décidé de créer du popcorn pour chiens.
« Nous avons réalisé que la plupart des friandises disponibles sur le marché étaient composées d'ingrédients mauvais pour la santé de nos animaux. Quelle alternative saine, naturelle et ludique pourrions-nous proposer aux animaux ?
C'est ainsi qu'est née l'idée des Crunchys Pop, des friandises façon popcorn, 100 % françaises, spécialement conçues pour les chiens. Le Challenge nous a permis de structurer notre projet. D'ici trois mois, le projet sera finalisé et la commercialisation pourra être lancée. Les produits seront proposés à la vente en ligne. Le prix que nous offre l'opportunité de lancer notre activité de manière sereine et structurée. »

PRIX « COUP DE CŒUR DU JURY »
NAWAL ZOUBIR
P'Ose Coffee

Un nouvel espace de restauration ouvrira prochainement au 158 rue de la Libération à Lunel. « En cherchant régulièrement des endroits où bruncher, je me suis rendu compte que les lieux les plus proches se trouvaient à Montpellier ou à Nîmes.
C'est de ce constat qu'est née l'idée d'ouvrir ma propre boutique de brunch. Cuisinière de métier et habitante de Lunel depuis presque dix ans, il me paraissait évident de m'installer dans une ville où j'aime vivre. L'objectif est de créer un espace chaleureux où l'on peut s'installer pour travailler ou passer un moment entre amis, dans une ambiance girly, colorée et à mon image.
La carte proposera notamment des cafés esthétiques, des bubble tea et une offre brunch gourmande. Le Challenge m'a permis de structurer et développer mon activité. Les 500 € remportés vont me permettre de bénéficier d'un réel coup de pouce pour le lancement. »

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS ?

LES CITOYENS SONT APPELÉS AUX URNES LES 15 ET 22 MARS POUR ÉLIRE LEURS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES. POUR POUVOIR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

La date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026. Dans certains cas particuliers, ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars, notamment si vous venez d'avoir 18 ans, si vous avez récemment déménagé, si vous venez d'acquérir la nationalité française ou si vous venez de recouvrer votre droit de vote.

Pour vérifier votre situation électorale en quelques clics, rendez-vous sur le site du gouvernement **elections.interieur.gouv.fr**. Vous y trouverez votre bureau de vote, votre numéro national d'électeur (utile pour une procuration), la confirmation de votre inscription et bien d'autres éléments.

Si vous n'êtes pas inscrits, vous devrez effectuer une demande.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vous devrez fournir :

- Un justificatif d'identité

- Un justificatif de domicile ou tout document attestant de votre lien avec la commune (ex : facture d'électricité de moins de 3 mois).

Cette inscription est possible en ligne sur le site du gouvernement ou directement en mairie, en déposant les pièces justificatives et le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français Cerfa n°1266, disponible directement sur place.

PAS DISPONIBLE LE JOUR DU VOTE ? PENSEZ À LA PROCURATION !

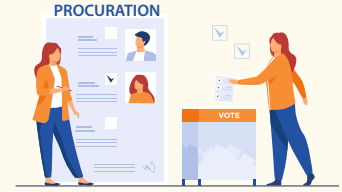

La procuration est désormais 100 % dématérialisée grâce à l'application France Identité. Pour l'utiliser, **vous devez disposer d'une carte d'identité nouveau format, de l'application France Identité et d'une identité numérique certifiée***.

COMMENT FAIRE ?

1 - Récupérez les informations de votre mandataire : soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit son état civil complet et sa commune de vote.

2 - Connectez-vous au téléservice "Maprocuration" via FranceConnect.

3 - Suivez les étapes indiquées pour valider votre procuration.

4 - Vous recevrez un courriel de confirmation dès son enregistrement par votre commune.

* Si vous possédez une ancienne carte d'identité, remplissez le formulaire en ligne puis rendez-vous dans un poste de police, une gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

INFOS PRATIQUES

Pour plus d'informations, rendez-vous directement sur **elections.interieur.gouv.fr**

TOP DÉPART POUR LE **CHANTIER** DU **CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL**

Après plusieurs mois d'attente, le projet entre désormais en mode réalisation. Après une phase préparatoire, le chantier reprend à compter de janvier 2026 avec une première étape essentielle : la construction des fondations.
Le futur complexe, qui s'étendra sur 1200 m² de bassins intérieurs et extérieurs, comprendra également une pataugeoire, une aire de jeux aquatiques, des terrasses, ainsi que des espaces dédiés aux clubs. La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 18 mois.

LE **MUSÉE AMBRUSSUM ROUVRE SES PORTES**

À partir du **dimanche 1er février**, le musée d'Ambrussum rouvre ses portes après la trêve hivernale. Attention, un changement est tout de même à noter ! Le musée sera désormais ouvert du **mercredi au dimanche** (et non plus du mardi au dimanche), **de 14h à 17h30**. D'ici là, les vestiges archéologiques restent en accès libre.

OFFREZ UNE **DEUXIÈME VIE** À VOTRE **SAPIN**

Ça y est, il est déjà temps de dire au revoir à celui qui vous a accompagné tout le mois de décembre. Mais pas question de le laisser n'importe où ! Après avoir enlevé toutes ses guirlandes et autres décorations, amenez votre sapin dans l'une des trois déchèteries du territoire : Lunel, Marsillargues ou Villetelle. Pour ceux qui ne peuvent pas s'y rendre, une collecte est prévue sur **rendez-vous jusqu'au 31 janvier**, en appelant le 0 800 034 400 Service & appel gratuits.
Dans les deux cas, les arbres seront broyés et compostés.

VIDER SES BOUTEILLES #02

Imaginez Léa, un matin un peu pressée, qui termine sa bouteille de jus d'orange… enfin presque. Il en reste une petite gorgée mais elle se dit : "Ce n'est rien, ça sera quand même recyclé". Elle la jette dans le bac jaune sans se douter de son erreur. La bouteille de Léa arrive au centre de tri. Sur le tapis roulant, des centaines d'emballages défilent, triés par des machines qui repèrent les matières, les formes et surtout le poids.
Problème : la bouteille encore pleine de quelques centilitres est trop lourde ! La machine croît à une erreur, la classe en refus de tri. Résultat : direction le camion vers l'incinérateur alors que cette bouteille était recyclable.
Pour éviter cela, il est important de vider entièrement vos bouteilles et de les aplatir dans le sens de la longueur pour éviter de casser les fibres.

DE **PLUS PRÈS**

LA LUTTE CON
SAUVAGES :
CONSTANTE

SUR LES CHEMINS, DANS LES CHAMPS
JOUR. POUR Y FAIRE FACE, LA POLICE
QUOTIDIEN, FAIT DE SURVEILLANCE

À Lunel Agglo, les patrouilles de la police rurale ne ressemblent jamais tout à fait à celles de la veille. Chaque jour, Damien et son équipe sillonnent le territoire, toujours aux aguets. Un chemin qui paraît calme peut, d'un jour à l'autre, devenir le théâtre d'un nouveau dépôt sauvage.

Et derrière ces tas de gravats, ces sacs éventrés ou ces matériaux dangereux abandonnés en pleine nature, se cache un problème bien plus vaste.

UN PRINCIPE SIMPLE : LE **PRODUCTEUR** D'UN **DÉCHET** RESTE **RESPONSABLE**

Dans le domaine des déchets, la règle est pourtant sans ambiguïté : celui qui produit un déchet en est responsable jusqu'à son élimination ou son recyclage. Même pour un professionnel qui ne le conserve que quelques heures.

LE **DÉPÔT SAUVAGE,** UN **GESTE ILLÉGAL** AUX **LOURDES CONSÉQUENCES**

Un dépôt sauvage correspond à l'abandon volontaire de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public (source : Ministère de la transition écologique).

Pollution des sols et des nappes phréatiques, risques d'incendie, d'intoxication, nuisances visuelles, odeurs... Les conséquences sont multiples. La sanction délictuelle peut aller jusqu'à 2 ans de prison, 75 000 € d'amende pour un particulier et 375 000 € pour un professionnel. Les frais de traitement des déchets peuvent s'élever à 150 000 €.

ZOOM SUR UNE **OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE**

En décembre dernier, Lunel Agglo a ainsi mené une importante opération de désamiantage. **Montant de l'intervention : 33 000 €.** Combinaisons étanches, masques adaptés et balisage strict : rien n'est laissé au hasard. Et d'autres opérations similaires sont déjà planifiées. Mais le paradoxe est là : retirer un dépôt ne garantit pas qu'un autre ne surgira pas dès le lendemain.

Retrouvez le reportage vidéo sur lunelagglo.fr
> Rubrique actualités

NTRE LES DÉPÔTS UNE VIGILANCE SUR LE TERRAIN

, DES DÉCHETS SONT ABANDONNÉS CHAQUE RURALE DE LUNEL AGGLO MÈNE UN COMBAT E, D'INVESTIGATIONS ET D'INTERVENTIONS.

LES **PROFESSIONNELS**, SOUVENT **IDENTIFIÉS** COMME **RESPONSABLES**

«Nous savons très généralement que ces dépôts proviennent de professionnels», confie le responsable de la brigade. Sur le terrain, les indices ne manquent pas : types de matériaux déposés, horaires de passage etc. Malgré cela, les preuves restent difficiles à établir.

Parmi les déchets abandonnés, l'amiante est régulièrement retrouvée. Un matériau interdit, dangereux pour la santé et non accepté en déchèterie classique. Lorsqu'un dépôt sauvage en contient, la procédure devient complexe : intervention d'une entreprise spécialisée, matériel de protection, périmètre sécurisé…

> NOUS COUVRONS **160 KM² DE TERRAIN**

VERS UN **RENFORCEMENT** DES **MESURES :** LA **VIDÉOSURVEILLANCE** À L'ÉTUDE

Pour mieux identifier les auteurs, l'Agglo développe l'installation de caméras pièges mobiles sur les sites sensibles. «Malgré nos patrouilles quotidiennes, nous ne pouvons pas être partout, nous couvrons tout de même 160 km² de terrain, explique Damien. La vidéosurveillance nous offre un outil supplémentaire pour retrouver les responsables et renforcer la prévention.»

EN **CHIFFRE**

C'est le nombre de dépôts sauvages
enregistrés relevés sur l'année 2025
(au 30 novembre)

CHACUN PEUT **ÊTRE ACTEUR** POUR **LUTTER CONTRE CE FLÉAU : SIGNALER** UN **DÉPÔT SAUVAGE**

La lutte contre les dépôts sauvages ne peut cependant pas reposer uniquement sur les gardes champêtres. La vigilance collective est essentielle. En cas de découverte d'un dépôt, chacun peut agir en le signalant via le site de **Lunel Agglo, rubrique "Mes démarches" > "Je signale mes déchets"**. Quelques clics suffisent : coordonnées, description du dépôt, photo, et surtout localisation précise. Ce dernier élément est crucial pour permettre une intervention rapide et ciblée.

L'URBAN TRAIL DE LA POMME FAIT SON GRAND RETOUR À SAINT-JUST

LE CHALLENGE TRAIL GARRIGUES ET VIGNES (TGV) DE LUNEL AGGLO POURSUIT SA DYNAMIQUE EN 2026. APRÈS L'ŒNOTRAIL ET LA MONTÉE DE LA PÈNE, C'EST DÉSORMAIS AU TOUR DE L'URBAN TRAIL DE LA POMME DE PRENDRE LA RELÈVE.

Les coureurs ont déjà coché la date : le samedi 7 février. Pour cette 3e édition, plusieurs distances sont proposées aux coureurs :

- 12 km - **Urban trail et nature** (13 €)
- 6 km - **Urbain trail** (9 €)
- 6 km - **Marche** (9 €)
- 1400 m, 800 m et 400 m - **Courses enfants** (gratuit)

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne, et ce jusqu'au 6 février à 20h. Les premiers départs seront donnés à partir de 9h30, depuis l'Espace du Dardaillon, avenue de l'Abrivado. Que vous soyez compétiteur, coureur loisir ou marcheur, ce rendez-vous promet une matinée sportive et conviviale au cœur de Saint-Just.

INFOS **PRATIQUES**
Inscriptions sur **3wsport.com** ou sur place (+2 €)
urbantrailstjust@gmail.com

AGENDA DES VŒUX : LES COMMUNES OUVRENT L'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

COMME CHAQUE MOIS DE JANVIER, LA TRADITIONNELLE SÉRIE DES CÉRÉMONIES DES VŒUX EST LANCÉE.

VŒUX 2026

- **Saint-Just** accueillera ses administrés le **6 janvier à 18h30** à la salle René-Valette, suivi de **Saint-Nazaire-de-Pézan le 8 janvier 19h** à l'Espace Dussol. Le **9 janvier**, ce sera au tour de **Galargues**, qui réunira ses habitants à 19h à la salle polyvalente.
- Le **samedi 10 janvier** marquera un temps fort avec deux cérémonies : **Boisseron**, à 11h à l'espace Mistral, et **Saussines**, à 18h30 à la salle des fêtes.
- Le calendrier se densifie ensuite le **vendredi 16 janvier**, journée chargée où **Garrigues** (19h, bibliothèque), **Lunel-Viel** (19h, l'Orangerie) et **Saint-Sériès** (18h30, salle des fêtes) accueilleront tour à tour leurs habitants. Le lendemain, le samedi **17 janvier à 18h**, les vœux se poursuivront, à la Maison Vigneronne de **Campagne**.
- La dernière partie du mois ne sera pas en reste. **Saturargues** invite sa population le **22 janvier à 18h30** à la salle Michel-Galabru, tandis que **Lunel** tiendra sa cérémonie le **23 janvier à 19h**, à la Halle Le Hétet du stade Colette-Besson. Enfin, c'est **Entre-Vignes** qui clôtura ce cycle le samedi **31 janvier à 18h30**, à la salle polyvalente de Vérargues.

Cette année, Lunel Agglo vous souhaite ses meilleurs vœux en vidéo.

Pour la visionner, rendez-vous sur notre site www.lunelagglo.fr

ou scannez ce QR code

UNE NOUVELLE CRÈCHE OUVRIRA À ENTRE-VIGNES EN MARS 2026

FACE AU MANQUE DE PLACES EN STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS ET À UNE HAUSSE NOTABLE DU TAUX DE NATALITÉ CES DERNIÈRES ANNÉES, LA COMMUNE D'ENTRE-VIGNES S'APPRÊTE À INAUGURER UNE TOUTE NOUVELLE CRÈCHE.

Projet conçu par Grenier Thomas Architecte - Visuel non contractuel

C'est une bonne nouvelle pour les jeunes parents ! **L'ouverture officielle de la nouvelle crèche est prévue pour le 2 mars prochain, au cœur du village d'Entre-Vignes, rue du Stade.** La structure proposera 20 places et accueillera les enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Cette crèche bénéficiera non seulement aux habitants de la commune, mais également à ceux de Saussines et Boisseron.

Un accueil pensé autour de la nature

Dotée d'un jardin de plus de 200m², la future crèche mettra l'accent sur un accueil tourné vers la nature. Une équipe de huit personnes a été constituée : une directrice de jeunes enfants, trois auxiliaires de puériculture, trois animatrices ainsi qu'une adjointe. L'ensemble du personnel souhaite offrir aux enfants un espace où la libre circulation, la découverte du monde extérieur et l'autonomie occupent une place centrale. Les activités proposées viseront ainsi à favoriser l'éveil sensoriel, l'observation de l'environnement, ainsi qu'un rapport plus direct au plein air.

À ce jour, 15 places sont déjà réservées pour l'ouverture de mars 2026. Toutefois, des disponibilités subsistent pour la rentrée de septembre 2026, permettant aux familles intéressées de déposer leur dossier.

INFOS **PRATIQUES**

Pour envoyer un formulaire d'inscription (disponible sur les sites internet des communes concernées) : petite.enfance@lunelagglo.fr et pour + d'informations : eaje@entre-vignes.fr

LUNEL OSE : LA 6E ÉDITION DU FESTIVAL DÉVOILE SA PROGRAMMATION

EN JUILLET PROCHAIN, LES ARÈNES DE LUNEL VIBRERONT AU SON D'UNE PROGRAMMATION 100 % MASCULINE.

Le coup d'envoi sera donné le mercredi 1er juillet avec l'arrivée très attendue du rappeur **Soprano**, qui ouvrira cette nouvelle édition. Le lendemain, jeudi 2 juillet, la scène lunelloise vibrera au rythme des hits de **M. Pokora**. Le vendredi 3 juillet, c'est **Julien Doré** qui assurera le spectacle. Le festival se clôturera le 17 juillet avec un show festif proposé par **Patrick Sébastien**.

Côté billetterie, les tarifs pour Soprano, M. Pokora et Julien Doré varient entre 42 € et 199 € selon la catégorie. Pour Patrick Sébastien, un tarif unique de 25 € est proposé, rendant cette ultime soirée accessible au plus grand nombre.

INFOS **PRATIQUES**

Billets disponibles sur **arenesdelunel.fr** ou directement aux guichets des Arènes

LE PARALLÈLE VILLE ET CAMPAGNE MIS À L'HONNEUR POUR LES NUITS DE LA LECTURE

DU 21 AU 24 JANVIER, LES NUITS DE LA LECTURE FONT LEUR GRAND RETOUR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POUR UNE 10E ÉDITION.

DANS LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Les festivités débuteront le **mercredi 21 janvier à 10h** avec un petit-déjeuner à la **bibliothèque de Saint-Just**, suivi d'une lecture d'extraits autour du thème « Villes et Campagnes ».

Le vendredi 23 janvier, rendez-vous à **Boisseron** pour une déambulation littéraire **à partir de 19h**, au départ de la place du Général-de-Gaulle, jusqu'à la bibliothèque, avec vin chaud et gourmandises.

En parallèle, la **bibliothèque de Saint-Sériès** proposera **dès 18h30**, le « Petit cabaret de chansons françaises » avec Jean-Michel Séréni et Clud Muller. Les deux chanteurs vous offriront un itinéraire de la ville vers la campagne à travers les chansons de Nougaro, Brassens etc.

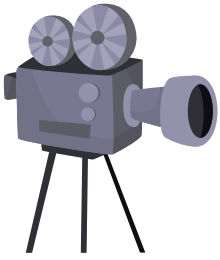

Le samedi 24 janvier, la **bibliothèque de Marsillargues** accueillera à partir de 18h le spectacle « Envolée lyrique », proposé par l'association Theatr'all. À la même heure, la médiathèque de Saussines projettera un film portant sur la difficulté d'élever des enfants à la campagne lorsqu'on travaille en ville.

AU MUSÉE MÉDARD

De nombreuses animations vous attendent également au **Musée Médard le samedi 24 janvier**. La journée débutera à 10h30 par une visite de l'exposition temporaire « Plonger dans le patrimoine écrit de Lunel ».

De 14h à 18h, vivez l'expérience immersive « Fais comme l'oiseau ». Au programme : un vol virtuel au-dessus de Paris comme un aigle, l'écoute grâce à la réalité augmentée des chants d'oiseaux présents en milieu urbain, et même un vol dans le cockpit d'un véritable avion !

À la tombée de la nuit, découvrez les ouvrages de" l'Enfer" de Louis Médard à la lumière des bougies. Grâce à sa voix particulière, l'autrice Nat Yot vous fera re(découvrir) des passages de certains ouvrages jugés licencieux à l'époque.

À LA LIBRAIRIE AB

Les Amis de la Baragone vous convie, le **24 janvier à partir de 20h**, pour une soirée contes et soupe. Une lecture à deux voix, en occitan et en français, de deux histoires et d'une bande dessinée sera proposée.

INFOS **PRATIQUES**
Programme complet
sur **www.lunelagglo.fr**

DÉCOUVERTE DE L'AGROÉCOLOGIE À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

DU MARDI 6 AU SAMEDI 31 JANVIER, LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ACCUEILLE L'EXPOSITION "LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES EN VIDOURLE CAMARGUE", INVITANT LE PUBLIC À DÉCOUVRIR LE PORTRAIT DE SEPT FERMES ENGAGÉES DANS UNE TRANSITION AGRICOLE DURABLE.

Porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue, en partenariat avec les intercommunalités membres, ce projet vise à présenter l'agroécologie et à illustrer, de manière concrète, la diversité des pratiques déployées sur le territoire. Œnologie, maraîchage, élevage bovin ou de poules pondeuses, sept exploitants dont vous consommez régulièrement les produits ont choisi d'adopter des méthodes respectueuses des écosystèmes.

Au-delà de son ambition pédagogique, l'exposition met en lumière le travail des agriculteurs, véritables moteurs de la transition agroécologique locale.

L'agroécologie, de quoi s'agit-il ?
C'est une approche agricole qui consiste à concevoir des systèmes de production fondés sur les fonctions naturelles des écosystèmes. L'agroécologie a pour objectif de réduire les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter l'utilisation de pesticides etc.), de préserver les ressources naturelles et la santé des individus.

Lucie Martin-Pierrat, agricultrice au domaine des Hospitaliers à Entre-Vignes.

INFOS **PRATIQUES**
Tout public. Entrée libre

L'ENLUMINEUR DISPARU : UN JEU DE PISTE CONVIVIAL

PLONGEZ DANS LE LUNEL DU XVE SIÈCLE POUR UNE ENQUÊTE GRANDEUR NATURE ! L'OBJECTIF : RETROUVER LE TRÉSOR PERDU, LE 14 JANVIER ET LE 18 FÉVRIER À 14H À LA MAISON JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Devenez enquêteur le temps d'un après-midi ! Sillonnez les rues de Lunel à la recherche d'indices. Replongeons-nous au XVe siècle. Un puissant seigneur commande auprès d'un jeune enlumineur, une enluminure unique mêlant or et savoir. Seulement voilà, la veille de sa présentation, l'œuvre disparaît. Son auteur, accusé de l'avoir dérobée, disparaît à son tour ! Mais où sont-ils passés ? Tout en résolvant l'enquête, découvrez-en davantage sur l'histoire de la ville de Lunel. Une activité aussi bien à faire en famille, qu'entre amis.

INFOS **PRATIQUES**
Dès 6 ans. Durée : 1h30. Gratuit sur inscription au 04 67 87 83 06

BOISSERON

23/01 > 19h
Nuits de la lecture
Lieu : Place du Général de Gaulle
Voir p. 12

24/01 > 19h
Spectacle
Grande soirée brésilienne
Lieu : Espace Mistral

Un repas brésilien à 12€ sera servi. L'animation sera assurée par le groupe Suzanne Bossa.
Public : tout public. *Sur inscription avant le 18 janvier sur boisseron.fr/soiree-bresilienne*

25/01 > 13h30
31/01 > 14h
Loto
Lieu : Espace Mistral
Public : tout public

06/01 > 17h-20h,
07 et 08/01 > 10h-20h
Braderie enfant = espérance
Lieu : Espace Mistral
Public : tout public

GALARGUES

08/01 > 20h30
Projection
Ciné jeudi
Lieu : Foyer communal
Public : tout public. *Entrée libre*

LUNEL

Les samedis > 10h30
Patrimoine
Visite guidée
Lieu : Musée Médard
Public : tout public. *Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. + d'infos : 04 67 87 83 95*

04/01 > 11h
Tradition
Fête des rois
Lieu : Église Notre-Dame-du-Lac
Par L'Escolo dou Vidourle. La Fête des Rois en langue d'OC avec Arlésiennes, Tambourinaïres et la chorale provençale. Cette édition sera pour la première fois retransmise sur France 2.
Public : tout public

Du 06 au 31/01
Exposition
Les pratiques agroécologiques en Vidourle Camargue
Lieu : Médiathèque intercommunale
Voir p. 13

06/01 > 15h
Projection
Cinémardi
Lieu : Médiathèque intercommunale
À la suite de la projection, un échange et une analyse du film permettra d'explorer, de découvrir l'art du cinéma.
Public : adulte. Entrée libre

07, 14, 21 et 28/01 > 16h30
Lectures
Heure du Conte
Lieu : Médiathèque intercommunale
Public : à partir de 4 ans. **Durée :** 30 min
Entrée libre

08/01 > 14h - 19h30
Don du sang
Lieu : Salle Folquet
+ d'infos : 0 800 972 100

08/01 > 15h-17h
Rendez-vous
Causerie
Lieu : Espace Castel - Salle des Gaucelm
Entrée libre et gratuite. + d'infos : 04 67 87 83 94

10/01 > 16h
Projection
Cinéfilous
Lieu : Médiathèque intercommunale
Public : enfants de 6 à 10 ans. *Entrée libre*

14/01 > 14h30 - 17h30
Jeux vidéos
À vos manettes...en famille !
Lieu : Médiathèque intercommunale
Public : à partir de 7 ans. *Entrée libre*

Du 17/01 au 21/ 03
Exposition
La Supers expo
Lieu : Espace Louis Feuillade

Plongez dans l'univers du dessinateur Dawid, auteur de la série jeunesse Supers.
Public : tout public. *Entrée libre*
+ d'infos : 04 67 87 84 19

21/01 > 18h30
Conférence
« Guillaume de Nogaret, seigneur de Marsillargues, un grand serviteur du royaume au temps de Philippe IV le Bel »
Lieu : Musée Médard
Dans le cadre de l'exposition « Trésors Cachés ! »
Public : adulte. *Entrée libre et gratuite*
+ d'infos : 04 67 87 83 95

22/01 > 18h-20h
Jeunesse
Soirée PIJ'zza
Lieu : PIJ
Soirée d'échanges convivial autour du thème "C'est pas mon genre !".
Public : tout public. *Gratuit*
+ d'infos : 04 67 87 83 87

24/01 > Dès 10h
Nuits de la lecture
Lieux : Musée Médard et librairie AB
Voir p.12

24/01 > 20h30
Musique
Concert du Grand ensemble Filos

Lieu : Espace Georges Brassens
Public : tout public. *Entrée libre dans la limite des places disponibles*
+ d'infos : 04 67 87 83 94

25/01 > 17h30
Musique
Cabaret divers
Lieu : Espace Georges Brassens
Public : tout public
Tarifs : 5€ (gratuit - de 10 ans)
Réservation obligatoire du 12 au 21 janvier de 17h à 19h au 04 67 83 12 29

27/01 > 20h
Théâtre
Bel Ami
Lieu : Espace Georges Brassens
Adaptation du roman de Guy de Maupassant. Par la Compagnie Die Liebende Familie.
Public : tout public, à partir de 10 ans
Tarifs : de 5 à 18 € . *+ d'infos et réservations : atplunel34@orange.fr*

28/01 > 10h15
Atelier parentalité
Chansons, histoires et activités manuelles
Lieu : Médiathèque intercommunale
Co-animé par un musicien et Claudine Lafont, animatrice de Racines et Devenir.
Public : parents et enfants de 3 à 6 ans
Sur inscription par tél. 04 67 99 06 51 ou contact.mediatheque@lunelagglo.fr
Durée : 2h

31/01 > 10h30
Atelier musical
À la découverte des instruments de musique
Lieu : Médiathèque intercommunale
Les professeurs vous feront découvrir la trompette et le saxophone.
Public : enfants dès 8 ans. **Durée :** 1h30
Sur inscription au 04 67 99 06 51 ou contact.mdiatheque@lunelagglo.fr

31/01 > 16h
Patrimoine
Visite flash
Lieu : Musée Médard
Public : tout public. *Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. + d'infos : 04 67 87 83 95*

31/01 > 20h
Théâtre
La maîtresse en maillot de bain
Lieu : Espace Castel
Par la Compagnie Les Eclats Scéniques, Une psychologue est envoyée en mission dans une école maternelle pour rencontrer une directrice autoritaire, un instituteur dépressif et un autre séducteur raté.
Public : tout public. **Tarifs :** de 8 à 15 €
+ d'infos et réservations : 06 51 41 46 00 ou 06 52 77 37 19, leseclatsscenicques@gmail.com

01/02 > 17h
Concert
Vitrolles jazz Big Band
Lieu : Espace Georges Brassens
Public : tout public. *Entrée libre dans la limite des places disponibles*
+ d'infos : 04 67 87 83 94

LUNEL-VIEL

07/01 > 15h
Atelier
Allons jouer !
Lieu : Bibliothèque
Public : tout public. *Entrée libre*
+ d'infos : 04 67 83 46 70
ou bib.lunelviel@lunelagglo.fr

MARSILLARGUES

10, 11, 17, 18, 25 et 31/01 et 01/02 > 18h
Loto
Lieu : Salle Jean Moulin
Public : tout public. *Entrée libre*
+ d'infos : 04 11 28 13 92
ou associations@marsillargues.fr

11/01 > 19h
Concert
Jazz club
Lieu : Salle de spectacle J-C Carrière
Public : tout public. **Tarifs :** 10 € - 5 €
+ d'info et réservation au 06 14 40 20 06

16/01 > 19h
Animation
Bodéga d'hiver
Lieu : Salle Jean Moulin
Vigneron et traiteur assureront buvette, dégustations et gourmandises.
Public : tout public. *Entrée libre*
+ d'info : 04 11 28 13 75

17/01 > 20h30
Spectacle
Voyage sous hypnose
Lieu : Salle de spectacle J-C Carrière
Une merveilleuse aventure au cœur de votre inconscient.
Public : tout public. **Tarif :** 12 €
+ d'info et réservation : 06 50 96 75 94

18/01 > 18h
Théâtre
Le Horla
Lieu : Salle de spectacle J-C Carrière
Public : tout public. **Tarif :** 8 €
+ d'info et réservation : 06 50 96 75 94

23/01 > 19h
Soirée cabaret
Lieu : Salle Jean Moulin
Public : tout public. **Tarifs :** 30 € (repas + spectacle). *Entrée gratuite à partir de 22h. Réservation : 06 84 59 80 22*

Du 23/01 au 1/02
Exposition
Peinture et sculpture
Lieu : Orangerie du Château
Public : tout public. *Entrée libre*

24/01 > 18h
Nuits de la lecture
Lieu : Bibliothèque municipale
Voir p.12

SAINT-JUST

06 et 20/01 > 14h
Atelier
Autour des mots
Lieu : Bibliothèque de Saint-Just
Venez découvrir le plaisir d'écrire, de jouer avec les mots, de raconter, de créer…
Public : adulte. **Durée :** 3h
Sur inscription par tél. 06 07 38 94 16 ou bib.stjust@lunelagglo.fr

13/01 > 14h
Atelier
Autour des livres
Lieu : Bibliothèque de Saint-Just
Public : adulte. **Durée :** 3h
Sur inscription au 06 07 38 94 16 ou bib.stjust@lunelagglo.fr

24/01 > 21h
Théâtre
Addition
Lieu : Salle Bernadette Lafont
La storia compagnie vous propose de découvrir la pièce de théâtre "Addition", mise en scène par Christophe Pujol. Trois amis, un resto, une addition et la guerre est déclarée.
Public : tout public. **Tarif :** 10 €
Sur inscription au 06 82 84 25 92

SAINT-SÉRIÈS

09/01 > 18h
Conférences
Histoire de l'écriture et invention du livre
Lieu : Salle Pierre Perret Bibliothèque
Mireille Sanchez, professeure de lettres classiques et présidente de l'ARELAM, dispensera un cours sur nos ancêtres fondateurs du livre.
Public : tout public. **Durée :** 2h
Entrée libre. + d'infos : 04 67 15 19 96 ou bib.stseries@lunelagglo.fr

23/01 > 18h30
Nuits de la lecture
Petit cabaret de chansons françaises
Lieu : Bibliothèque
Voir p. 12

30/01 > 17h - 20h30
Atelier
Allons jouer !
Lieu : Salle Pierre Perret Bibliothèque

Public : tout public. *Entrée libre*
+ d'infos : 04 67 15 19 96
ou bib.stseries@lunelagglo.fr

TRIBUNES

GROUPES D'**OPPOSITION**

BIEN VIVRE À LUNEL

Les vœux de notre groupe pour 2026 portent sur la défense du pouvoir d'achat et la relance de l'emploi.

Nous avons soutenu la ZAC Les Portes du Dardaillon, essentielle pour créer des emplois, à condition qu'elle avance de pair avec le contournement de la N113, dont le trafic est déjà saturé.

Concernant les tarifs de l'eau, des ajustements techniques et légaux nécessaires ont été votés, mais nous resterons vigilants pour que cela ne se répète pas. L'explosion (+200 %) de la taxe d'assainissement imposée par l'Agence de l'Eau est trop importante.
Dès l'an prochain, nous travaillerons pour une amélioration des performances des réseaux pour réduire cette charge.

En 2026, nous devons être plus efficaces.
Bonne année à toutes et à tous.

LUNEL SE RASSEMBLE

Texte non communiqué

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PROGRAMME

du Réseau des médiathèques

Janvier - juin 2026

Médiathèque intercommunale
520, avenue des Abrivados - 34400 LUNEL
Tél : 04 67 99 06 51
contact.mediatheque@lunelagglo.fr
Mediatheques.Bibliotheques.LunelAgglo
mediatheques.lunelagglo.fr

Accessible en bus avec le réseau
Lignes 1 2 3
Arrêt Médiathèque intercommunale

Lunel agglo
UNE TERRE DE LIENS

Réseau des Médiathèques